# **VERTIKAL-FLEX V 100**



# → DÉSIGNATION

### REVÊTEMENT SEMI ÉPAIS SOUPLE TRÈS RICHE EN RÉSINE

Revêtement de finition souple du système d'imperméabilité **VERTIKAL-FLEX** à base de résines acryliques à double réticulation conforme au DTU 42.1 et à la norme NF EN 1062-1.

FINITION: ASPECT VELOUTÉ

TEINTES : **BLANC** et **NUANCIERS VERTIKAL**\*. Dans le nuancier Façades VERTIKAL\*, il est déconseillé d'utiliser les teintes dont le TSR est inférieur à 30 %.

## CLASSIFICATION

AFNOR NFT 36-005 - Famille I Classe 7b2

AFNOR NFT 34-722 - Classe I1 à I4

AFNOR NF EN 1062-1 :  $G_2E_{4 a 5}S_1V_2W_3A_{2 a 5}C_0$ 

# **→** CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• Densité: 1,51 (valeur maximale en teintes blanc et pastel)

• Extrait sec: 71%

• Taux volumique d'extrait sec : 56 %

## DESTINATION

#### **EMPLACEMENT**

• Façades en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

## → ENTRETIEN

- En usage courant, les façades à l'abri des eaux de pluie peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible/moyenne pression. Celles exposées aux eaux de pluie seront traitées par l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC.**
- Le propriétaire fera également le nécessaire pour tenir éloignés les gastéropodes des supports rénovés.

## RÈGLEMENTATION COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c): 40 g/L.
- Ce produit contient moins de 4 g/L COV.

## ASSURANCE

**VERTIKAL-FLEX V 100** est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.







## **PROPRIÉTÉS**

- Excellente résistance à la fissuration, y compris à basse température, souple et évite le retour du faïençage, des microfissures et des fissures.
- Imperméable aux pluies battantes et excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, respiration des murs, et perméable à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance aux rayons ultraviolets et au vieillissement.
- Excellente tenue des teintes dans le temps.
- Bonne capacité d'autolavabilité, peut être complété au nettoyeur faible pression.
- Résiste à l'air salin, compatible en atmosphère maritime.



## **MISE EN OEUVRE**

## **PRÉPARATION DES SUPPORTS**

- Les supports énumérés devront être préparés conformément au DTU 42.1 et à notre cahier des charges avant l'application des primaires **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.
- Dans le cas de supports contaminés, se référer au paragraphe "préparation des supports" des Fiches Techniques **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.

#### **DILUANT et NETTOYAGE**

• À l'eau.

#### **APPLICATION**

- Enlever le dépôt de matière en surface du fût qui a pu se former et malaxer avant emploi.
- Se référer au fascicule "Descriptif du système d'imperméabilité et d'étanchéité", paragraphe 1 "Travaux neufs ou de rénovations".

#### **CONSOMMATION**

- Le **VERTIKAL-FLEX V 100** s'applique en une couche de 450 g/m², permettant de déposer une épaisseur sèche de 170 microns.
- Cette quantité peut être plus élevée selon la planéité et la porosité du support.

#### SÉCHAGE (variables suivant données ci-dessous)

Température ambiante : 23 °C - Humidité Relative : 50 %. (voir tableau "Guide d'utilisation des produits VERTIKAL®")

• Sec : 8 heures.

#### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

#### **DÉCHETS**

• Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les déchets ménagers. Apporter l'emballage et le reste de son contenu dans un centre référencé par l'éco-organisme EcoDDS.

 $\label{eq:deconservation} Dur\'ee de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.$ 

Important: Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces subissant des chocs thermiques cycliques, le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35 % est fortement conseillé. La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en œuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.





